

faites-moi lire, svp !

Nouvelles

Mensuel de l'asbl "Le Progrès"

(pas de parution en juin et juillet) - déposé à 6000 Charleroi X

publication réalisée avec l'aide de la Communauté française

éditeur responsable : Robert Tangre

Rue Jules destrée, 11 à 6020 Dampremy

Tél : 071 30 39 12

GSM : 0475 46 39 19

fax : 071 30 58 30

E mail : robert.tangre@skynet.be

C.C.B. : 068-2013811-21

Belgique -Belgie

P.P.

BC 1757

Courcelles 1

N° d'agrégation : P 202127

Nouvelles 293 Sommaire	
Biographies Alice Adere -Degeer Lucie Dejardin Marguerite Mertens La gauche belge francophone a-t-elle une position face à l' « Intelligence Artificielle » ? Histoires noires des présidents américains La charte de Quaregnon Venezuela : face à la loi du plus fort, la Belgique et l'Union européenne Venezuela : tout comprendre : Donald Trump en cinq questions	

--	--

Biographies :

Alice Adere -Degeer



ALICE ADÈRE-DEGEER

Ouvrière de combat
à l'origine du droit
de vote des femmes

2

" Fille de famille nombreuse, Alice Degeer a travaillé pour le parti communiste de Belgique de sa formation et elle sera en 1936 la première femme communiste à entrer à la chambre. Elle est avant tout un nom oublié de la politique belge » (extrait de l'introduction du travail de Didier Hamman sur Alice Degeer – CarCob

Elle est née le 4 mai 1902 à Montegnée et décédée en 1947 à Plainevaux

Elle quitte l'école à l'âge de 10 ans pour travailler comme ouvrière à l'usine afin d'aider sa famille. En effet, à cette époque, pendant les années qui ont précédé la Première Guerre mondiale, la misère règne dans le milieu ouvrier. Les femmes et les enfants sont utilisés comme main-d'œuvre bon marché.

À l'âge de 20 ans, elle se marie avec un mineur, Joseph Degeer, syndicaliste socialiste. C'est sous l'influence de celui-ci et grâce à son travail militant qu'elle compense les failles de son instruction.

Elle met son talent oratoire au service de la classe ouvrière et n'hésitera jamais à haranguer la foule en rue, ni à prendre la parole dans les meetings.

Durant la période qui va de 1918 à 1940, la situation économique se dégrade fortement car elle subit de plein fouet la crise des années 30. Cette situation provoque de nombreux conflits avec les travailleurs.

En 1921, Alice Degeer est ouvrière au four à coke d'Ougrée- Marihay et participe au mouvement des balayeurs qui déclenchera la grève des travailleurs métallurgistes pour de meilleurs salaires sous la direction de Julien Lahaut. Cette grève durera 7 mois.

Alice Degeer sera présente dans tous les combats des travailleurs de la région y compris ceux pour la défense des droits des femmes

Sans être membre, elle travaille pour le parti communiste et ce n'est qu'en 1931 qu'elle demandera son adhésion. Elle fera deux voyages en URSS.

Elle jouira d'une grande popularité ce qui lui a permis d'être parmi les premières femmes élues avant-guerre. Seulement six femmes seront élues au Parlement pendant cette période (quatre francophones Marie Spaak- Janson, Isabelle Blume, Lucie Dujardin et Alice Degeer et deux néerlandophones)

Ces élues étaient des exceptions à la règle de l'époque. Les femmes qui avaient largement participé à l'effort de guerre en 1914-1918 n'avaient pas obtenu le suffrage universel accordé aux hommes mais seulement un prix de consolation : le droit de voter aux élections communales. Elles étaient néanmoins éligibles à tous les niveaux sauf les prostituées. La politique est à cette époque encore plus qu'actuellement un domaine réservé aux hommes, pensé par les hommes.

Après la guerre de 1940-1945 et après l'octroi du droit de vote aux femmes (1949), elles resteront largement minoritaires au Parlement. Jusqu'en 1974, les femmes représenteront moins de 5 % des élus. Actuellement, bien des décennies plus tard après l'accès des femmes au suffrage universel, elles sont à peine 10 % ce qui rend leur travail parlementaire plus ardu que celui de leurs collègues masculins. Elles ont pris progressivement conscience de leur infériorité persistante et tentent d'y remédier.

Alice Degeer : son travail parlementaire et communal.



Alice Degeer fut députée de l'arrondissement de Liège en mai 1936 et le restera jusqu'à 1946. Elle fut sénatrice de 1946 à 1949. En 1939, elle est en plus élue conseillère communale et échevine des affaires sociales à Ougrée.

À partir de 1930, le chômage se développe de manière importante suite à la grande économique de 1929. Les salaires sont très bas. Des grèves éclatent un peu partout dans le pays, surtout dans les centres industriels de Wallonie.

De nombreux militants communistes participent à ces conflits. Ce fut le cas d'Alice Degeer. Les élections de mai 1936 consacrent les résultats du travail des communistes en faveur des ouvriers par l'élection de 9 députés et 4 sénateurs. Parmi eux : une femme Alice Degeer.

Au cours de ces mêmes sélections, 21 élus rexistes font leur entrée au Parlement. Les communistes s'affrontent durement à ces derniers y compris Alice qui avait déjà l'expérience de l'opposition à l'extrême droite à Liège.

Elle utilisera sa fonction de parlementaire pour continuer la lutte pour l'augmentation du pouvoir

d'achat, pour la protection de la santé, pour combattre le chômage et aussi pour l'émancipation des femmes.

Elle fait des propositions étonnantes vu leur actualité en ce qui concerne les droits des femmes. Elle interpelle le gouvernement à plusieurs reprises, dénonçant les difficultés

auxquelles elles font face, réclamant de meilleurs salaires et la baisse des prix pour les produits de première nécessité.

Après de nombreuses tentatives pour obtenir le droit de vote pour les femmes, elle dépose au cours de la séance du parlement du 23 juin 1939 une proposition de loi leur accordant le suffrage universel, en motivant cette proposition par une seule phrase " La condition d'infériorité des femmes dans le domaine électoral n'a que trop duré. »

Les événements qui se déroulent juste avant la guerre vont rendre la situation des parlementaires communistes de plus en plus difficile. Les 29 et 30 septembre 1938, les accords qui ont été signés à Munich entre la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie prévoit la session du territoire des Sudètes (Tchécoslovaquie) à l'Allemagne en échange de la promesse de ne pas attaquer les pays occidentaux.

L'URSS, de son côté, signe le pacte germano-soviétique en août 1939. Le parti, qui défend ce pacte, va être attaqué par la grande majorité de la classe politique belge en dépit du soutien des travailleurs dans certains centres industriels. Les communistes considèrent qu'en signant ce pacte de non-agression, l'URSS a remporté une victoire pour la paix et ils dénoncent la capitulation des pays occidentaux qui espèrent lancer Hitler contre le l'URSS mais pour la population, l'attitude des soviétiques est une trahison.

C'est à ce moment que les accords passés entre le PCB et le POB sont rompus. La Fédération liégeoise du POB décide le 24 septembre 1939 de mettre fin à la direction commune de la province. Des collègues communaux sautent. Alice Degeer refuse de quitter son poste et reste échevine sans attribution. Elle devra cependant abandonner son mandat communal suite à la notification qui lui est faite par le Conseil communal le 9 avril 1940.

Le 13 mai 1940, le gouvernement Pierlot décide l'arrestation des dirigeants et des cadres communistes en dépit de leur immunité. Presque tous les parlementaires seront arrêtés et internés. Ils se retrouvent à la prison de Forest en compagnie de rexistes. Les prisonniers seront ensuite conduits en France et subiront des sorts divers. Quelques-uns seront dirigés vers Abbeville où deux d'entre eux seront fusillés en même temps que des militants flamands, des immigrés allemands et des Juifs ayant fui le nazisme et es rexistes. Alice Degeer sera, elle, emmenée dans le Sud-Ouest et séjournera un moi au camp de Gurs. Elle sera libérée grâce à une opération audacieuse menée par Jean Fonteyne, avocat communiste bruxellois

Après la Libération en 1944, la résistance participe à la vie politique, à la reconstruction démocratique du pays et à la répression des collaborateurs. Certains excès seront reprochés aux membres communistes de la Résistance. Àlice Degeer, seule rescapée, à ce moment du groupe parlementaire communiste, devra assumer la tâche de défendre les résistants.

Alice Degeer n'a jamais hésité à afficher clairement ses conviction politiques et son origine sociale. Redevenue parlementaire, elle a fait preuve d'un courage et d'une volonté peu ordinaire. L'ambiance au Parlement n'était certainement pas très sympathique vis-à-vis d'une femme d'origine sociale défavorisée, communiste de surcroît qui prenait la défense des plus démunis face à des parlementaires masculins représentant plus de 99 % des élus d'origine bourgeoise pour nombre d'entre eux. Elle n'a pas hésité à déclarer à la tribune du Parlement le 14 mars 1940 : " Travaillant aux usines d'Ougrée Marihaye en 1921, j'ai dû faire des journées de 16 heures. Nous devons nous soumettre à cette exploitation d'abord parce que nous étions obligés de gagner notre pain ensuite parce que nous n'étions pas du tout défendus."

La résistance à l'occupant allemand (1940 1945)

Aussitôt de retour en Belgique, Alice rejoint des groupements de résistants. Elle fait partie ensuite du Front de l'indépendant et de l'Armée belge des Partisans.

Elle s'est surtout consacrée à l'organisation, au recrutement, à la direction des éditions clandestine et au travail en entreprise. Son courage et son patriotisme furent récompensés par de nombreuses : médaille de la reconnaissance de la commune de Seraing, médaille de la Résistance et la médaille commémorative de la guerre- 1940 1945.

Le Parti communiste (1931 1977)



De tempérament indépendant et indiscipliné, Alice sera souvent en conflit avec son parti. Didier Hamann au moment où il fait son travail sur cette personne signale les difficultés qu'il a rencontrées pour obtenir du Parti communiste des informations sur l'activité d'Alice Degeer. À la Fédération de Liège, c'est l'absence de centre de documentation et la réticence de ses membres qui ont rendu les recherches difficiles. Les traits de caractère d'Alice ne sont sans doute pas étrangers à cette situation.

Le long combat, jamais démenti, en faveur des plus démunis, des travailleurs et des femmes, le travail accompli durant toute sa vie n'ont certes pas été reconnus à leur juste valeur ni au PC, ni ailleurs, du simple fait

qu'elle était une femme. Cette femme avait pris conscience de l'oppression exercée par les patrons sur les travailleurs en en faisant l'expérience dès l'âge de 10 ans, connaissant la faim, la fatigue et les brimades. Elle devait s'être forgé un caractère impétueux et intransigeant qui ne plaisait pas à tout le monde. En octobre 1948, elle était exclue du PC avec comme motif le non-remboursement au parti d'une partie de son indemnité parlementaire ce qui était la règle pour tous les élus communistes. Cette exclusion proposée par la Commission centrale de Contrôle du Bureau politique sera ratifiée par la section de Seraing

Bien qu'Alice ait contesté, preuves à l'appui, le bien fondé de ces accusations, elle s'est inclinée dignement avec le souci de ne pas polémiquer et de ne pas nuire au parti.

Elle sera réintégrée en 1965 à la demande d'un membre du comité central et jusqu'à son décès, elle continuera à s'investir dans ses actions de solidarité pour les personnes de sa commune

Une femme en avance sur son temps

Alice Degeer a mené un combat représentatif des luttes sociales de son temps. Même si sa dénonciation des méfaits du capitalisme reprenait un thème familier des militants syndicaux et ouvriers en 1939, les revendications qu'elle a formulées alors avaient plus de chance d'être entendues mais seront reprises bien plus tard.

Qu'on en juge :

- Semaine de 40 heures sans perte de salaire et embauche compensatoire pour lutter contre le chômage.
- Le droit de vote pour les femmes.
- Favoriser le travail des femmes.
- Défendre un programme de grands travaux, construction d'hôpitaux, de crèches, de terrains de sport pour chaque école.
- La pension à 60 ans.

Même si ces revendications n'ont pas trouvé une réponse au moment de leur formulation, elles ont nourri toutes les luttes sociales qui se poursuivent encore aujourd'hui. En ce sens, Alice a réellement aidé les générations présentes à poursuivre le combat pour une société meilleure.

Sources

- Didier Hamann, travail d'étudiant : « Alice Degeer, la première à gauche ». Exercices de méthode bibliographique et documentaire deuxième candidature en journalisme et communication (ULB – 1982-1983)
- José Gotovitch : « Du rouge au Tricolore », « Les communistes belges de 1939 à 1944. Éditions labor, Bruxelles 1992
- Cherma: le Parti communiste de Belgique (1921-1944)
- . E Gubn et L. Van Molle : Femmes et politique en Belgique. Édition Racine 1998

Proposition de loi sur le travail des femmes et des garçons (23 /06 / 39 - Chambre)

Table alphabétique des interventions du 8 mars au 16 novembre (1948 - Sénat)

L. Lauwers

Lucie Dejardin

Lucie Dejardin est née le 31 juillet 1875 à [Grivegnée](#) et morte le 28 octobre 1945 à [Liège](#). Elle fut une [femme politique](#), militante [pacifiste](#) et [féministe belge](#). Elle est la [première femme](#) membre de la [Chambre des représentants](#), par élection directe sous la bannière du [Parti ouvrier belge](#) pour l'arrondissement de [Liège](#) en 1929.

Lucie Dejardin est issue d'une famille nombreuse et ouvrière de [Beyne-Heusay](#). Elle commence à travailler très tôt, à l'âge de dix ans, et s'engage dans des mouvements socialistes et coopératifs, suivant les traces de son frère [Joseph](#), futur parlementaire et bourgmestre de Beyne-Heusay^[1].



Elle travaille d'abord comme [hercheuse](#) à la mine, mais est licenciée après avoir prononcé un discours contre les conditions de travail épouvantables dans l'industrie minière. Elle travaille ensuite comme servante, ouvrière dans une verrerie, blanchisseuse, etc^[2].

À 18 ans, elle est inscrite au [Parti ouvrier belge](#), fait du théâtre et de la gymnastique et s'affilie au Cercle local d'éducation ouvrière. Elle y apprend à écrire et à parler en public^[1].

Liée à un syndicat de mineurs, elle cofonde la Ligue des femmes socialistes de Liège^[3].

Au début de la [Première Guerre mondiale](#), elle devient agent de renseignement auprès du réseau de renseignement [La Dame blanche](#). Elle est chargée de passer en Hollande des documents destinés aux alliés^[1]. Elle est arrêtée en juillet 1915 puis condamnée à perpétuité par les Allemands. Du fait de son état de santé, elle est libérée fin 1917 en vertu d'un échange de prisonniers. Vivant la fin du conflit en France, elle prend en charge des enfants belges en exil^[3].

En 1919, de retour à Liège, elle est nommée [inspectrice du travail](#).

Elle est engagée dans le mouvement pacifiste et organise des opérations de secours aux populations civiles d'Allemagne et d'Autriche, victimes de la faim. Elle représente les femmes socialistes au comité exécutif de la [Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté](#)^[1]. Elle représente les femmes socialistes belges aux congrès internationaux de la paix à [Hambourg](#), [Marseille](#), [Paris](#), [Zurich](#), [Prague](#), [Vienne](#) et [La Haye](#)^[2].

En 1923, elle fonde le Comité national de la guilde des femmes coopératrices, qu'elle préside, crée des maisons de vacances pour enfants et lance le journal [La Voix des femmes](#)^[1]. Peu après, elle fonde le congrès national des femmes socialistes^[2].

Devenue conseillère communale de [Liège](#) en 1926, elle est élue députée le 26 mai 1929 et est réélue en 1932. Bien que [Marie Janson](#) avait été sénatrice en 1921, mais par cooptation, Lucie Dejardin est la [première femme belge parlementaire](#) élue au suffrage universel. Avant 1948, les femmes belges n'avaient pas le [droit de vote](#) et d'éligibilité^[4] mais elle dispose d'un statut particulier en raison de son passé d'ancienne prisonnière politique^[3]. Elle perd son siège lors du scrutin de 1936 et devient secrétaire-propagandiste de la fédération de Liège du [Parti ouvrier belge](#).

Lors de la [Seconde Guerre mondiale](#), alors que la Belgique est de nouveau envahie, les Allemands se souviennent qu'elle a été condamnée lors du dernier conflit. Elle fuit alors en Angleterre en mai 1940, s'installant à Londres, où elle aide des réfugiés puis travaille au sein du ministère du Travail en exil^[3].

Le parlementaire socialiste [Georges Truffaut](#) étant mort au [Royaume-Uni](#) en 1942, Lucie Dejardin récupère son siège de députée en septembre 1944, qu'elle occupe jusqu'à sa mort. À la Chambre des représentants, elle s'investit sur les sujets de lutte contre la pauvreté, contre l'alcoolisme et pour le statut des enfants et des femmes^[3].

Elle est inhumée à l'ancien cimetière de [Heusay](#)^[5].

Extrait de Wikipédia

Marguerite Mertens (1903- 1996)

Née dans une famille bruxelloise où le père était artisan-commerçant en meubles, Marguerite aura bien rempli sa vie presque aussi longue que le siècle.

Son enfance a été paisible, jamais cossue mais baignée dans la douceur maternelle. Elle a 11 ans quand se déchaîne la Première Guerre mondiale.

À 16 ans, l'adolescente (la grande Marguerite comme on l'appelait à cause de à cause de son mètre 80) commence sa vie professionnelle. Elle sera employée dans diverses firmes et notamment de 1928 à 1936 chez Philips.

Complétant son bagage scolaire du 4e degré, elle suit des cours du soir (sténodactylo, comptabilité) et devient petit à petit une employée très qualifiée, rigoureuse, un modèle de secrétaire de direction, chargée de lourdes responsabilités sans pour autant ne rien céder de son engagement syndical

Les turbulences des années 30 bousculent cet horizon jusque-là très éloigné de la politique. Son milieu familial y était totalement étranger. C'est vers 1935 que Marguerite s'interroge sur le sens de sa vie confortable, intéressante, mais passablement égoïste. Elle venait de rencontrer via le syndicat des employés une personnalité flamboyante qui la marquera à

jamais, **Fanny Jacquemotte**. Cette militante communiste, émigrée de Roumanie et qui mourra à Auschwitz, l'entraînera aux réunions du comité mondial des femmes. Elle s'ouvre aux problèmes internationaux et assume aussitôt ses responsabilités. C'est là que se nouent des amitiés durables avec **Madeleine Thonnart-Jacquemotte** et Juliette Herman par exemple. Mais le temps n'est pas aux effusions lyriques : la solidarité avec les républicains espagnols puis la lutte contre l'occupant nazi s'inscrivent dans le droit fil de ce premier engagement. En 1936, Marguerite Mertens adhère au parti communiste.

Sous l'Occupation, elle est dès l'été 1940 responsable d'un groupe de femmes bruxelloises qui revendiquent un meilleur ravitaillement et plus précisément du pain et du lait pour les enfants.

Elle s'occupe ensuite de la rédaction et de la diffusion de journaux clandestins, du transport d'armes et d'argent collecté au profit des victimes de la répression nazie. Bref, ces besognes obscures et périlleuses que tant de femmes ont accomplies sous l'occupation.



Juliette Herman

C'est de justesse qu'elle échappe à l'arrestation par les SS en juillet 1943. Elle est avisée in extremis du traquenard dans lequel vient de tomber son amie **Juliette Herman**, institutrice bruxelloise qui mourra en déportation. Elle sera dès lors vouée à la clandestinité. Devenue Henriette, Marguerite effectue diverses missions au sein de l'Armée belge des partisans notamment aux côtés de Raymond Dispy, futur député de Bruxelles

À la Libération, le PC lui propose un emploi de secrétaire. Elle l'accepte et travaillera jusqu'à fin 1949 à l'administration du Drapeau rouge. En même temps, elle s'active à la section d'Ixelles et au comité de la Fédération bruxelloise du parti. Lors des premières élections communales de l'après-guerre en 1946, elle est élue conseillère à Ixelles

Un fil conducteur relie ses nombreuses interventions au cours de son mandat : c'est le devoir du conseiller communal d'être à l'écoute de la population et singulièrement de celle qui est dépourvue de moyens matériels et culturels pour se faire entendre. Marguerite va réclamer avec constance une élaboration plus réfléchie, moins automatique du budget de la commune, la prise en compte plus attentive des besoins des plus démunis, chômeurs, retraités à la pension modeste, mal logés.

Une de ses préoccupations centrales, c'est la montée du coût de la vie. Dès son entrée en fonction mais aussi tout au long de son mandat, elle combat les hausses des tarifs en particulier de l'eau et de l'électricité. Comme il s'agit à l'époque d'une régie communale de l'électricité, elle s'acharne à proposer des modifications tarifaires au bénéfice des consommateurs aux faibles revenus : « Pourquoi ne pas dispenser certaines catégories du paiement de la redevance demande-t-elle à plusieurs reprises ? »

Fin 1948, elle combat contre l'augmentation du prix de l'eau, s'indignant de ce que les hausses de tarifs soient acceptées comme si elles allaient de soi. Elle propose un tarif progressif. Elle a au moins la satisfaction de provoquer un débat sur cette réforme

Lorsqu'on relit les comptes-rendus des séances du conseil communal, on s'aperçoit que Marguerite était écoutée. Le ton de ses interventions était toujours modéré, sa sincérité évidente, ses arguments sérieux. Mais les revendications de nature structurelle qu'elle a formulées ne furent pas entendues. Il ne suffisait pas, en effet, d'être courtois et de présenter son point de vue sans outrance pour emporter l'adhésion d'une assemblée où les communistes étaient très minoritaires.

Marguerite Mertens n'était jamais à court de propositions : création d'un tarif réduit pour l'accès des pensionnés aux bains communaux, installation de lavoir communal de manière à alléger le travail des ménagères, octroi de crédits décents pour les crèches et les garderies, baisse des tarifs des tramways en particulier le dimanche. Voilà encore quelques thèmes récurrents de ses interventions.

Elle obtient l'accord du conseil communal en faveur d'un subside pour le Centre de défense de l'école officielle et elle décroche un doublement du crédit accordé à la bibliothèque populaire.

Marguerite s'est battue avec constance pour améliorer les conditions d'habitat tout à fait déplorables à l'époque des immeubles appartenant à la commune et où les promesses étaient répétées d'année en année. « Vous laissez des centaines de gens croupir dans les taudis de la rue Gray, constatait-elle le 4 décembre 1951. Retenez bien la rue Gray: on y reviendra ! »

Sur le fonctionnement même de l'institution, du conseil communal, Marguerite a formulé des critiques de fond qui devaient grandement déplaire au collège : « transparence insuffisante, études souvent bâclées, attitude raide et témoignage d'une méconnaissance profonde des réalités sociales. « Le conseil communal ne peut se contenter d'être comptable des finances communales, il doit être l'interprète et le défenseur de la population qui constitue la commune, déclarait-elle le 5 décembre 1950 et de l'aider. Une fois encore elle intervenait pour une fiscalité dégressive, une politique du logement, la défense du service public et de son personnel.

Conseillère communal assidue et combative, Marguerite ne fut pas réélue en 1952. Elle allait poursuivre son combat sur d'autres terrains, obstinée et souriante.

Dans l'intervalle, elle a retrouvé un emploi dans le secteur privé. Fidèle au PC et elle investit ses immenses énergies dans des secteurs divers : solidarité avec le peuple vietnamien où Marguerite militera avec Madeleine Jacquemotte, l'abbé Houtard et le sénateur socialiste Rollin, défense d'Angela Davis, cette communiste noire américaine devenue un symbole de la lutte pour les droits civiques, comité contre les interdits professionnels en République fédérale allemande à l'heure de la guerre froide.

Mais dans la durée, c'est surtout le secteur « luttes urbaines » via le Comité d'habitants de la rue Gray, une rue et un quartier du bas d'Ixelles souvent inondé et négligé que Marguerite va investir de ses talents d'administratrice patiente et stimulante. Très attentive aux réalités du terrain, écoutant soigneusement les propos des uns et des autres, informée des exigences techniques, elle a grandement contribué à faire prendre conscience aux simples gens qu'ils pouvaient, à certaines conditions, se faire entendre des décideurs politiques. Elle déclarait à ce propos, lors d'une table ronde sur les luttes urbaines en 1975 : « Les comités de café représentent quelque chose de nouveau dans la mesure où grâce à leur action, les citoyens

concernés refusent désormais de se laisser imposer la politique du fait accompli du moins en matière d'habitat. Si les comités ne mettent pas en péril le pouvoir économique, ils bousculent les élus. Cela m'apparaît comme un net progrès. »

Inondations rue Gray STOP. Habiter dans la vallée TOP!

À Jean-François Vaes, alors sénateur ECOLO qui l'interrogeait en 1993 sur cette longue expérience elle déclarait : « Durant ces 20 ans de lutte, de sueur, de déception on a souvent l'impression d'être cocu mais c'est chouette quand même. » On peut affirmer sans exagérer que Marguerite a éduqué des dizaines de citoyens jeunes ou pas à l'action pluraliste de quartier c'est-à-dire à l'écoute, à l'organisation de débats, à la pratique du pétitionnement, à la négociation avec les autorités.

Sa fidélité au PC qui avait été pour elle une manière de colonne vertébrale était devenue de plus en plus critique. Elle observe dans une contribution à une conférence fédérale en 1985 : « Je nous sens complètement sclérosés... aucun courant d'idées ne circule plus

Son dernier geste politique fut de figurer avec Maggy Rayet-Van Loo et Anne Herscovici comme candidate indépendante sur les listes ECOLO à Ixelles lors des élections communales de 1992.

Marguerite a vécu seule, sans compagne ou compagnon, très attachée à sa liberté mais toujours attentive à la détresse des gens. Elle aura été pour sa filleule « une mère de rechange » et elle a aidé avec chaleur de nombreuses personnes esseulées.

C'était une grande lectrice : Yourcenar, Colette, Jean Rostand figureraient parmi ses favoris. Elle fut aussi une grande voyageuse et une chineuse avertie dotée jusqu'au bout d'un grand appétit de vivre.

Marguerite Mertens : une femme engagée, forte et modeste. Une vie généreuse toute de cohérence et de lucidité.

Rosine Lewin

La gauche belge francophone a-t-elle une position face à l' « Intelligence Artificielle » ?

" Les humains avaient mis dans ces machines de quoi usurper notre sens du beau, notre indispensable individualité qui est à la base de nos jugements vivants. Naturellement, les machines ont été détruites" ¹

Depuis quelques temps, on voit proliférer sur les réseaux sociaux des petites vidéos, des « visuels », etc. créés à l'aide d'« Intelligences artificielles » accessibles au grand public,

¹ Frank Herbert, Dune, traduction de Michel Demuth, éditions Pocket, pages 398-399.

comme celles proposées par Open AI. Faux comptes, sites humoristiques, annonceurs publicitaires, même des gens sans compétences particulières pour l'informatique s'y mettent. Il suffit de voir la folie qui s'est emparée des réseaux sociaux pour ces visuels inspirés du travail des studios Ghibli ². Ce qui est plus étonnant, toutefois, c'est que même des groupes plutôt critiques du monde tel qu'il va semblent s'y mettre : syndicats, partis de gauche, même des associations comme OXFAM³ s'y mettent. Ce qui pose question : » Pourquoi cet attrait pour une technologie dont les multiples dangers qu'elle pose sont bien connus, chez celles et ceux qui d'habitude sont prompts à critiquer la modernité capitaliste ? »

L'IA, c'est quoi ?



11

Sans rentrer dans des détails techniques qui dépassent nos compétences, il nous semble primordial de revenir brièvement sur la notion d'« Intelligence artificielle » (IA) avant d'aborder la suite de notre analyse.

Selon le Larousse, l'IA est l' « ensemble de théories et de techniques mises en œuvre en vue de réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine. »⁴. La Commission européenne parle quant à elle de tout outil capable « **reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité** »⁵. En substance, là où, dans l'informatique « traditionnelle », on donne une série d'instructions à la machine qui lui disent comment exécuter une tâche donnée, les IA se basent sur la notion d'« apprentissage automatique »⁶ qui va les pousser à apprendre par elles-mêmes comment réaliser ces tâches. Pour cela, elles doivent disposer d'accès à une série de données (images, textes, etc.), qui vont leur permettre d'affiner au fur et à mesure, la précision d'exécution dans ces tâches.

² <https://www.rtb.be/article/chatgpt-capable-de-generer-des-images-inspirees-du-studio-ghibli-sans-accord-de-licence-11524429>, consulté le 30/06/2025.

³ <https://oxfambelgique.be/taxerlesriches>

⁴ https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/intelligence_artificielle/187257, consulté le 30/06/2025.

⁵ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/intelligence-artificielle-de-quoi-parle-t-91190> consulté le 30/06/2025.

⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Intelligence_artificielle, consulté le 30/06/2025.

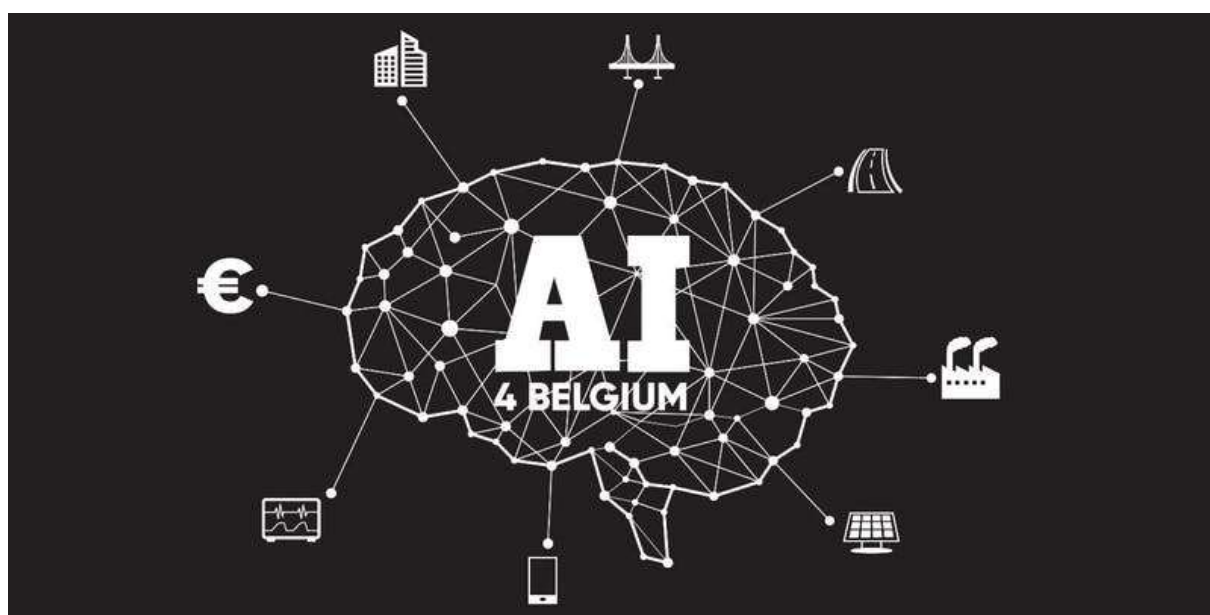
C'est d'ailleurs un des premiers problèmes que soulève l'existence des IA : la collecte et le stockage de données. Consommation d'énergie, violation de la propriété intellectuelle et de la vie privée⁷, autant de périls assez évidents.

Il y a évidemment d'autres risques, comme le déclassement de certaines tâches (on peut penser à la traduction, par exemple), qui risquent de mettre sur le carreau de nombreux travailleurs, à mesure de la diversification des tâches en mesure d'être accomplies par les IA...

Plus inquiétant encore, on semble observer un affaiblissement rapide des capacités cognitives chez des usagers réguliers des IA⁸...

Conséquences environnementales, sociales, sanitaires : autant de raisons qui devraient pousser les gauches politiques, syndicales et associatives à, au minimum, refuser de se servir elles-mêmes en l'état l'introduction massive de l'IA et d'en faire la promotion. Et pourtant...

Une gauche à la remorque ou à la ramasse ?



12

Pour essayer d'y voir plus clair, nous nous sommes penchés sur les trois formations considérées comme de « (centre-)gauche » disposant d'élus aux différents niveaux de pouvoir agissant dans l'espace belge francophone : PS, PTB et Ecolo. De la même manière, nous avons étudié les positions des deux principales organisations syndicales, la CSC et la FGTB.

Du côté du Parti socialiste, son programme pour les élections du 9 juin 2024 consacre plusieurs pages à la question⁹. Si le programme évoque les questions sociales et éthiques soulevées par l'IA, il appelle surtout à des investissements massifs dans le secteur, à l'adoption accélérée de cette technologie en région wallonne, et à soutenir les entreprises « directement concerné(e)s par le développement de l'IA », ... Un programme plutôt favorable, qui prône toutefois de développer des programmes de reconversion en vue de la précarisation de certains emplois...

⁷ Voir, e.a, <https://reporterre.net/L-insoutenable-cout-ecologique-du-boom-de-l-IA>, consulté le 30/06/2025.

⁸ <https://time.com/7295195/ai-chatgpt-google-learning-school/>

⁹ Programme du Parti socialiste pour les élections du 9 juin 2024, p.477-480.

Au PTB, le programme en matière de numérique est assez évasif quant à la question de l'intelligence artificielle¹⁰. Le parti marxiste se concentre surtout sur les moyens de défense des travailleurs face à l'introduction de nouvelles technologies, au contrôle des données, ...mais semble se poser peu de questions face aux questions soulevées par l'IA. Un article rédigé par Ben Van Duppen, un des membres du service d'études, dans Lava, qui est la revue théorique du parti¹¹, se penche sur l'initiative chinoise Deepseek. Là encore, le ton est très enthousiaste pour la technologie, sans jamais faire référence à l'utilité ou non de développer l'IA, ses conséquences sociales et environnementales, ...

Chez Ecolo¹², si les dimensions éthiques, notamment en matière de surveillance de la population, sont évoquées, la volonté de développer le secteur est encore bien présente. Même si les aspects négatifs sur le plan environnemental des technologies numériques ne sont pas occultés...

Sur le plan syndical, tant à la CSC qu'à la FGTB, là encore, l'attitude semble à l'inévitabilité de l'introduction des nouvelles technologies, IA comprise. Le seul objectif est dès lors de contrôler l'introduction de ces technologies, en demandant d'élargir les protections et droits de regard des travailleurs (comme la CCT 39), et de veiller à des compensations en matière de formation, etc..¹³

Comme on peut le constater, ce qui transparaît de ce rapide survol, c'est une certaine acceptation, sinon résignation, face à l'introduction d'une nouvelle technologie aux impacts multiples. Parfois, on semble même déceler des élans enthousiastes, quasi technophiles. Globalement, les gauches belges semblent s'inscrire dans la conception voulant que le progrès technologique est linéaire et inéluctable, et que toute remise en question équivaut à une vision rétrograde. Mais est-ce le seul chemin empruntable pour celles et ceux qui veulent plus d'égalité et d'émancipation ?

Technocratie, néo luddisme et éco socialisme

Les outils intellectuels, et les exemples concrets dans l'histoire du mouvement ouvrier, et au-delà, ne manquent pourtant pas, pour penser un autre type de rapport à la technologie et développer des stratégies de résistance alors que nous entrons, déjà, dans le deuxième quart du XXI^e siècle.

L'historien des sciences et techniques David Noble, rappelait dans son livre « *Le Progrès sans le peuple* »¹⁴ que dès les débuts du capitalisme industriel, des résistances à l'introduction de nouvelles technologies. L'épisode le plus fameux, sinon le premier, fut celui de la « révolte luddite », entre 1811 et 1817¹⁵. En guerre contre la France (qui la soumet à un blocus) et avec les jeunes États-Unis, la Grande-Bretagne connaît une profonde crise économique, entraînant chômage et appauvrissement, le tout combiné à une augmentation dramatique des prix du blé. Face à cela, des révoltes ouvrières se produisent dans les centres industriels, et voient les ouvriers détruire les machines de différentes manufactures. La répression va aller grandissant, et la peine de mort pour bris de machine sera instaurée en 1813. Karl Marx décrira plusieurs décennies plus tard le mouvement et sa répression de la sorte : « *La destruction de nombreuses machines dans les districts manufacturiers anglais pendant les quinze premières*

¹⁰ <https://www.ptb.be/programme/numerisation>, consulté le 30/06/2025.

¹¹ <https://lavamedia.be/fr/lapparition-de-deepseek-fait-vaciller-la-big-tech/>, consulté le 25/06/2025.

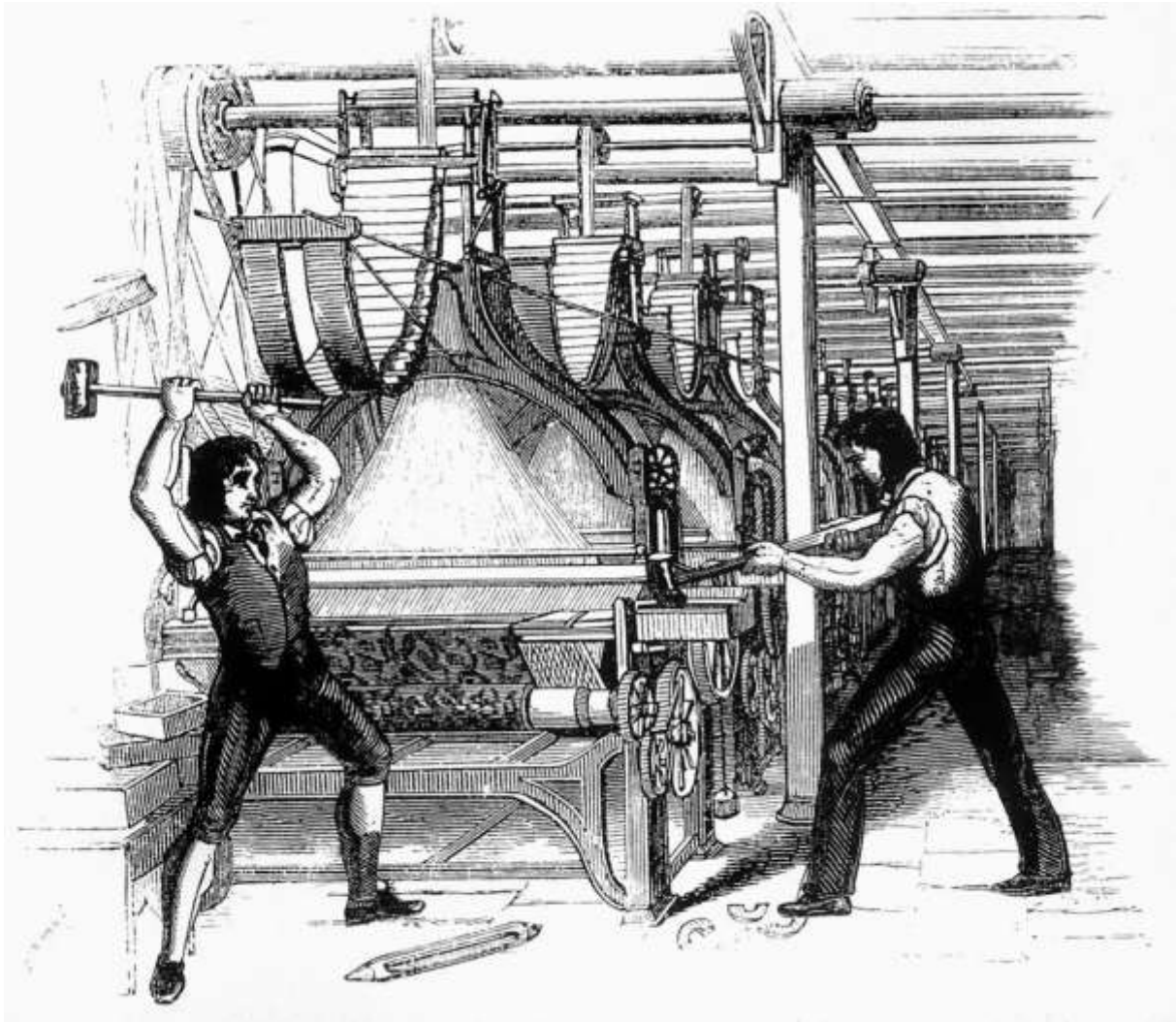
¹² <https://ecolo.be/programme-2024/une-societe-plus-emancipatrice/23-un-monde-numerique-ethique-inclusif-et-sobre/>, consulté le 28/06/2025.

¹³ Voir, e.a., <https://www.lacsc.be/csc-militant/themes/nouvelles-technologies/csc-journee-detude-IA?t=1751882572158>, <https://www.accg.be/fr/actualite/20241019-les-travailleurs-doivent-etre-au-coeur-de-la-transition>, <https://fgtb.be/echo-fgtb-4-2023>, consulté le 28/06/2025

¹⁴ NOBLE D., *Le Progrès sans le Peuple. Ce que les technologies font au travail*, Marseille, 2016.

¹⁵ <https://www.alternatives-economiques.fr/a-bas-mecaniques-luddisme-raisons/00099475>, consulté le 28/06/2025.

années du XIXe siècle, connue sous le nom du mouvement des Luddites, fournit au gouvernement antijacobin d'un Sidmouth, d'un Castlereagh et de leurs pareils, le prétexte de violences ultra-réactionnaires.



14

Il faut du temps et de l'expérience avant que les ouvriers, ayant appris à distinguer entre la machine et son emploi capitaliste, dirigent leurs attaques non contre le moyen matériel de production, mais contre son mode social d'exploitation »¹⁶ Les causes du soulèvement sont multiples, que ce soit l'impact sur les conditions de travail, les salaires, l'autonomie des travailleurs, ... Cette révolte luddite ne saurait donc être considérée comme un mouvement d'humeur face à l'introduction de nouvelles technologies, une réaction du passé face à l'avenir. Un argument encore souvent entendu de nos jours, tant dans les bouches du patronat que , malheureusement, de certains responsables politiques et syndicaux de gauche... L'historien marxiste Eric Hobsbawm pointait l'échec final du mouvement dans son incapacité à se lier à d'autres mouvements sociaux, plutôt qu'à l'inéluctabilité du « progrès » technique¹⁷.

Les travaux de Lewis Mumford, un autre historien des sciences et techniques, permettent également de penser le rapport à la technique sous un autre angle que celui d'une idéalisation

d'un progrès linéaire qu'il faudrait absolument embrasser de manière acritique. Dans *Technique autoritaire et technique démocratique*¹⁸, il établit une distinction entre deux types de techniques, l'une « démocratique », consubstantielle à l'espèce humaine, pouvant s'appuyer sur peu de ressources, aisément reproductible de manière autonome, décentralisée, face à une technique « autoritaire », dépendant d'une plus grande centralisation, sur l'extraction croissante de ressources, le processus d'aliénation entre utilisateur et outil, etc. Cette réflexion va influencer des penseurs comme Murray Bookchin, Jacques Ellul ou Herbert Marcuse.

La conception « écosocialiste » d'un penseur comme André Gorz¹⁹, faisant le lien entre démocratie autogestionnaire, décroissance et socialisme (habilement résumée dans cette phrase célèbre « Seul est digne de toi ce qui est bon pour tous. Seul mérite d'être produit ce qui ne privilégie ni n'abaisse personne. »²⁰), pourrait peut-être utilement renforcer la réflexion des forces de gauche en Wallonie et à Bruxelles. Car on peut raisonnablement douter que l'utilisation et l'hypothétique détournement de technologies conçues dès le début comme antidémocratiques et surconsommatrices soient des voies possibles et réalistes pour l'émancipation humaine...

François D'Agostino.

<https://www.contretemps.eu/revoltes-paysannes-millénarisme-et-anarchisme-dans-loeuvre-deric-hobsbawm/> consulté le 30/06/2025.

MUMFORD L., *Technique autoritaire et technique démocratique*, éd. La Lenteur, 2021.

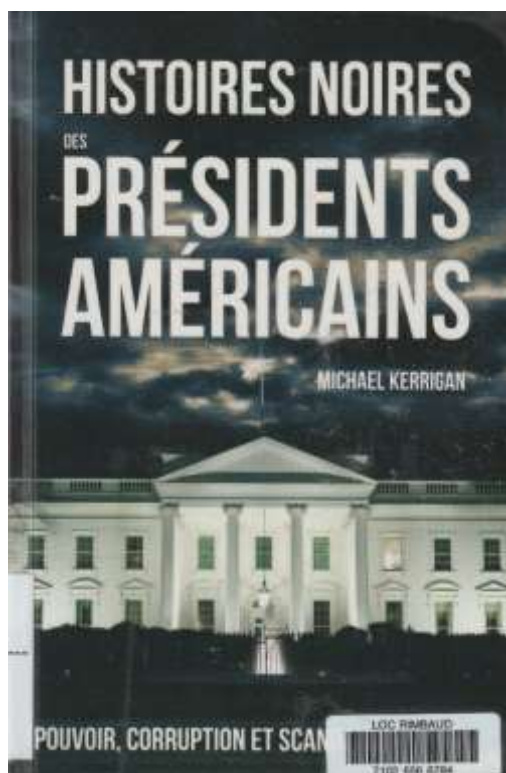
Voir, e.a, GOLLAIN F., André Gorz. *Pour une pensée de l'écosocialisme*, Neuvy-en-Champagne, 20214, ou MARTY C., *Découvrir Gorz*, Paris, 2025.

GORZ A. *Leur écologie et la nôtre*, cité dans GOLLAIN F., *op.cit.*, p.57-63.

MARX K., *Le Capital. Critique de l'économie politique*, Livre premier, tome deuxième, Paris, 1954, p. 110.

15

Histoires noires des présidents américains (Michael Kerrigan)



Histoires noires des présidents américains par Michael Kerrigan dévoile les scandales, les zones d'ombre et les actes controversés qui ont marqué l'histoire de la Maison Blanche. L'ouvrage explore les secrets et les erreurs des présidents américains, offrant une perspective inédite sur les coulisses du pouvoir. Des rumeurs concernant les nombreux enfants illégitimes de George Washington aux complots orchestrés par Richard Nixon, en passant par la très controversée « Guerre contre le terrorisme » de George W. Bush, ce livre plonge au cœur des aspects les plus sombres de la présidence américaine.

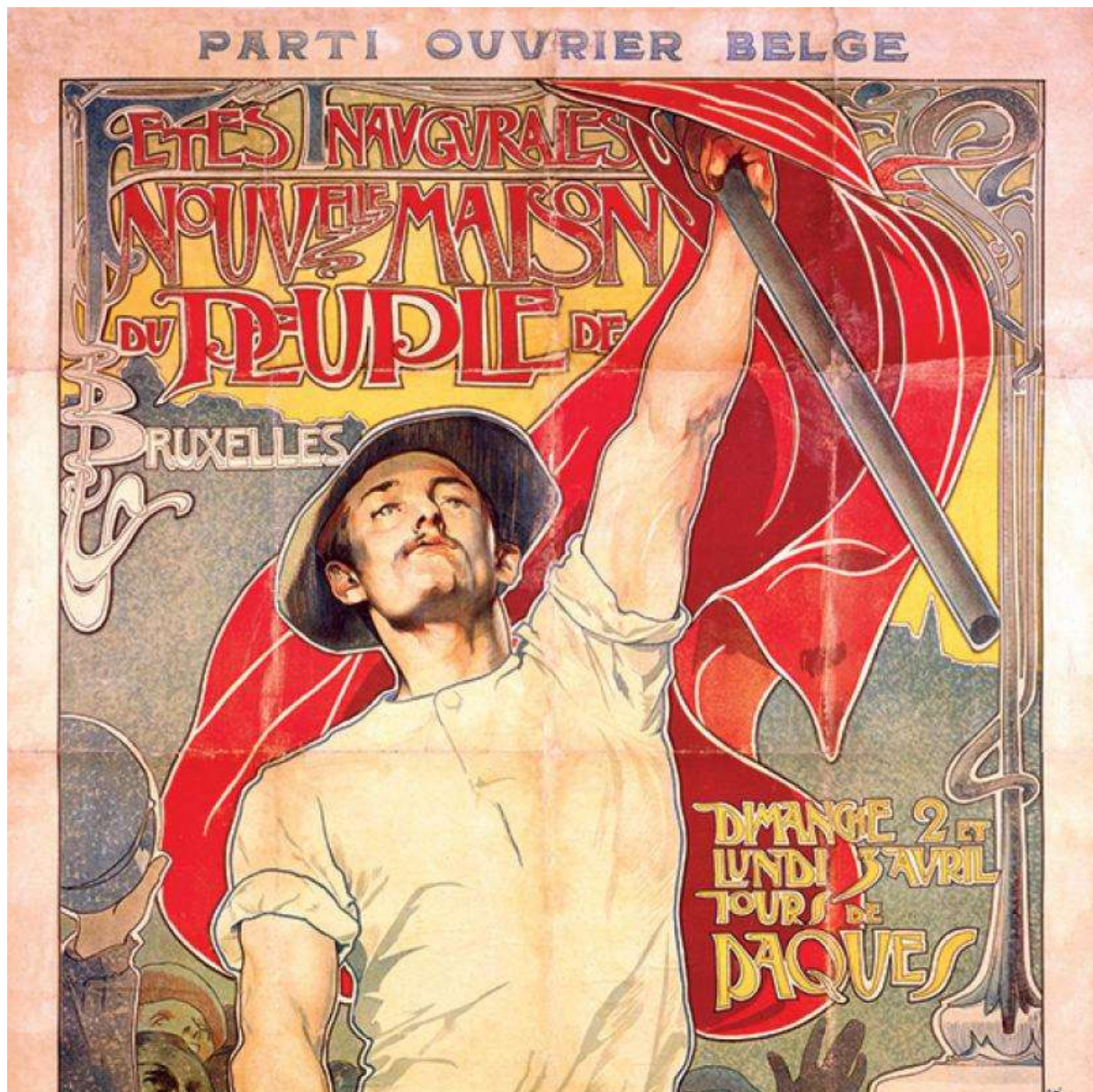
L'auteur examine l'impact désastreux de l'Acte d'Embargo signé par Thomas Jefferson en 1807 sur le commerce et l'industrie américains, soulignant les conséquences économiques de cette décision politique. Il revient également sur l'Ordre exécutif 9066, signé par Franklin D. Roosevelt pendant la Seconde Guerre mondiale, qui a conduit à l'incarcération de 120 000 Américains d'origine japonaise, mettant en lumière une période sombre de l'histoire des États-Unis.

Kerrigan explore également des lieux symboliques, telle que la « chambre 175 », décrite comme le lieu de rendez-vous privilégié de Richard Nixon, un espace qui évoquait davantage un repaire de criminels qu'un bureau présidentiel. À travers ces récits et ces analyses, Histoires noires des présidents américains offre une lecture captivante et instructive sur les faces cachées du pouvoir présidentiel aux États-Unis.

16

La charte de Quaregnon (1894)

La Charte de Quaregnon est la déclaration de principe, sorte de programme doctrinal et idéologique, de l'ancêtre du Parti socialiste, le Parti Ouvrier Belge (P.O.B.), fondé en 1885.



17

Le rédacteur principal en a été Emile Vandervelde, parlementaire belge et ministre qui s'est battu en faveur du suffrage universel et des avancées sociales. Il s'est largement inspiré de la pensée des Encyclopédistes (Voltaire, Rousseau, Diderot,) et des grands principes nés de la Révolution française et de la théorie marxiste.

Elle fut adoptée le 26 mars 1894, au terme de deux jours de travaux, par les fédérations du P.O.B. réunies pour leur Xème Congrès à Quaregnon. Si la forme de ce texte peut paraître désuète, ce manifeste traduit cependant en 7 points, les aspirations universelles, et toujours actuelles, de solidarité, de justice et d'émancipation politique et sociale des travailleurs.

La célébration du centenaire de la Charte, en 1994, a été marquée par la mise sur pied d'événements exceptionnels dans la commune de Quaregnon, comme par exemple l'émission d'un timbre spécial par la Poste belge, un concert de l'Orchestre de Chambre de Wallonie ou encore l'édition d'un livre.

LA CHARTE DE QUAREGNON (adoptée le 26 mars 1894)

1. Les richesses en général, et spécialement les moyens de productions, sont ou des agents naturels ou les fruits du travail manuel et cérébral des générations antérieures, aussi bien que

la génération actuelle ; elles doivent par conséquent être considérées comme le patrimoine de l'humanité.

2. Le droit à la jouissance de ce patrimoine par les individus ou par les groupes ne peut avoir d'autre fondement que l'utilité sociale et d'autre but que d'assurer à tout être humain la plus grande somme possible de liberté et de bien-être.

3. La réalisation de cet idéal est incompatible avec le maintien du régime capitaliste qui divise la société en deux classes nécessairement antagonistes : l'une, qui peut jouir de la propriété sans travail, l'autre, obligée d'abandonner une part de son produit à la classe possédante.

4. Les travailleurs ne peuvent attendre leur complet affranchissement que de la suppression des classes et d'une transformation radicale de la société actuelle. Cette transformation ne sera pas seulement favorable au prolétariat, mais à l'humanité tout entière, néanmoins, comme elle est contraire aux intérêts immédiats de la classe possédante, l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

5. Ils devront avoir pour but, dans l'ordre économique, d'assurer l'usage libre et gratuit de tous les moyens de production. Ce résultat ne pourra être atteint, dans une société où le travail collectif se substitue de plus en plus au travail individuel, que par l'appropriation collective des agents naturels et des instruments de travail.

6. La transformation du régime capitaliste en régime collectiviste doit nécessairement être accompagnée de transformations corrélatives :

a) Dans l'ordre moral, par le développement des sentiments altruistes et par la pratique de la solidarité.

b) Dans l'ordre politique, par la transformation de l'Etat en administration des choses.

7. Le socialisme doit donc poursuivre simultanément l'émancipation économique, morale et politique du prolétariat. Néanmoins, le Point de vue économique doit être dominant, car la concentration des capitaux entre les mains d'une seule classe constitue la base de toutes les autres formes de sa démolition.

18

Le Parti Ouvrier réclame :

1. Qu'il se considère comme le représentant, non seulement de la classe ouvrière, mais de tous les opprimés, sans distinction de nationalité, de culte, de race ou de sexe.

2. Que les Socialistes de tous les pays doivent être solidaires, l'émancipation des travailleurs n'étant pas une œuvre nationale mais internationale.

3. Que dans leur lutte contre la classe capitaliste, les travailleurs doivent combattre par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, et notamment par l'action politique, le développement des associations libres et l'incessante propagation des principes socialistes.

Venezuela : face à la loi du plus fort, la Belgique et l'Union européenne doivent rompre avec leur complicité

Carte blanche ouverte à la signature des organisations syndicales, de solidarité internationale, de défense des droits humains et pour la paix, secteur académique et artistique. – _



Le 3 janvier 2026 marque une rupture grave de l'ordre international. En lançant une attaque militaire contre le Venezuela et en enlevant le président en exercice, Nicolás Maduro, l'administration Trump a violé de façon flagrante la Charte des Nations Unies, le principe de souveraineté des peuples et l'interdiction du recours à la force.

Derrière les maigres justifications avancées, et quoi qu'on puisse penser du gouvernement vénézuélien, la réalité est assumée sans détour : il s'agit avant tout de s'approprier par la force les ressources stratégiques d'un autre Etat, quitte à imposer un changement de régime si celui en place n'est pas jugé assez coopératif.

Cette agression marque le retour d'un impérialisme décomplexé, relevant d'une doctrine Monroe version XXI^e siècle, qui nie aux peuples le droit à l'autodétermination. Désormais, les Etats-Unis ne cherchent même plus à maquiller les réelles motivations de leurs interventions néocoloniales. Lors de sa conférence de presse du 3 janvier, Donald Trump a prononcé 20 fois le mot pétrole, sans évoquer à aucun moment la démocratie.

Face à cette situation, la réaction de la Belgique et de l'Union européenne est profondément préoccupante. Le silence, les déclarations ambiguës et la reprise des éléments de langage de Washington constituent une forme de validation politique.

Trois jours après l'attaque, notre ministre des Affaires étrangères, Maxime Prévot, a rencontré à Washington le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio. Parmi les sujets abordés, figurait la situation au Venezuela, sans qu'aucune prise de position — ni ferme, ni même mesurée — ne soit exprimée pour marquer un désaccord avec l'attaque menée par l'administration USA ou avec sa volonté affichée de « gouverner » un autre Etat souverain. En refusant de condamner clairement cette agression, nos gouvernements contribuent à l'effacement du droit international et à l'instauration d'un ordre mondial régi par la loi du plus fort.

Cette évolution nous concerne directement. Que resterait-il de notre propre souveraineté dans un monde où l'enlèvement d'un chef d'Etat et le contrôle d'un autre Etat par la contrainte deviennent des options politiques acceptables ?

Face à la loi du plus fort, aucun peuple n'est à l'abri.

Ce qui se joue au Venezuela dépasse largement ce pays. La Belgique et l'Union européenne sont à un point de bascule : soit elles acceptent la vassalisation et la complicité avec des logiques néocoloniales, soit elles défendent le multilatéralisme, la paix, la coopération entre les peuples et le respect inconditionnel de la Charte des Nations Unies.

Cette agression s'inscrit dans la Stratégie de sécurité nationale publiée en décembre 2025 par l'administration Trump, qui instrumentalise la notion de « sécurité nationale » pour imposer sa domination prédatrice sur l'hémisphère occidental. Le Venezuela n'est qu'une étape : l'administration Trump élargit explicitement son champ de menaces, évoque des formes d'ingérence accrue en Colombie, à Cuba, et même au Groenland, pourtant membre de l'OTAN de par son appartenance au royaume de Danemark. Dans cette vision des relations internationales, la contrainte, la coercition et la force deviennent des instruments de changement politique.

Tolérer ou banaliser ces déclarations revient à accepter la loi du plus fort, à affaiblir les normes qui protègent les peuples contre l'arbitraire des grandes puissances et à ouvrir la voie à une remise en cause généralisée du droit international.

En tant qu'organisations et citoyen·nes attachées à la paix, à la justice sociale et au droit international, nous appelons la Belgique et l'Union européenne à condamner sans ambiguïté l'agression militaire contre le Venezuela et l'enlèvement de son président, à exiger le respect intégral de la Charte des Nations Unies, à mettre fin aux sanctions économiques qui frappent la population civile et d'œuvrer activement à une désescalade diplomatique, dans le respect du droit international et du principe de non-ingérence.

Le temps n'est plus aux déclarations tièdes destinées à préserver les bonnes grâces d'un prétendu "allié" qui nous traite désormais en ennemi. Défendre aujourd'hui le droit international au Venezuela, c'est défendre les conditions mêmes de la paix, de la souveraineté et de la sécurité collective pour tous les peuples. La Belgique n'a rien à gagner et tout à perdre dans un monde débarrassé de toutes entraves à la seule loi du plus fort.

20

Premiers signataires : INTAL, Vrede, vzw, CNAPD

Venezuela : tout comprendre aux conséquences de l'opération « Absolute Resolve » de Donald Trump en cinq questions

La sidération qui a suivi l'opération « Absolute Resolve », menée par les États-Unis dans le pays caribéen, a permis au président états-unien de continuer à avancer ses pions. De l'Amérique latine au Groenland. Tout comprendre à ce nouveau clou dans le cercueil du droit international en cinq questions.

Donald Trump voulait son coup d'éclat. Le président des États-Unis l'a eu. Et l'a même savouré en direct « comme (s'il) regardait une émission de télévision », selon ses propres termes. Son opération « Absolute Resolve » (détermination absolue) de capture illégale d'un président en exercice d'un pays tiers souverain laisse une partie du monde en état de sidération, mais est, à ses yeux, digne d'un blockbuster hollywoodien : « Si vous aviez vu la vitesse, la violence, c'était incroyable. » Ainsi, dans la nuit du 2 au 3 janvier, le chef de l'État vénézuélien, Nicolás Maduro, a été enlevé par les forces spéciales états-uniennes.



Les renseignements nord-américains étaient sur le pont depuis des mois pour établir les habitudes de déplacement et le protocole de sécurité autour du président caribéen. Couvert par les bombardements de sites stratégiques et la désactivation de l'alimentation électrique de postes de contrôle, le commando a pu avancer et appréhender Nicolás Maduro dans sa résidence pour le transférer vers la prison fédérale de New York. Ce lundi, il comparaissait, avec son épouse, Cilia Flores, devant un juge de Manhattan pour narcoterrorisme, complot en vue d'importer de la cocaïne et possession d'armes automatiques.

21

Mais, ce qui réjouit Donald Trump, c'est avant tout la démonstration de la maîtrise technique et tactique dont font montre les États-Unis. Réalisée sans consultation préalable du Congrès, pourtant censé donner son aval, elle constitue sans conteste un signal à tous les « ennemis » de Washington. Face à l'accélération des événements, le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un a d'ailleurs supervisé, dès le 4 janvier, un tir de missiles hypersoniques pour préparer ses forces nucléaires à « une guerre réelle », selon les propos rapportés par l'agence de presse gouvernementale KCNA. Si les États-Unis parviennent à imposer leur contrôle sur le Venezuela, il s'agira d'un tournant majeur pour les équilibres mondiaux.

Comment Trump entend-il soumettre Caracas ?

C'est la première question alors que les États-Unis se sont aussitôt retirés sans imposer aucune occupation par leurs troupes. Donald Trump ne cesse pourtant d'affirmer que son pays est « aux commandes » à Caracas et que la vice-présidente, Delcy Rodríguez, nommée dirigeante par intérim par la Cour suprême vénézuélienne, est sommée de se plier aux diktats états-uniens. Avec l'objectif que les compagnies pétrolières états-uniennes, « les plus importantes au monde, (se rendent) sur place, (dépendent) des milliards de dollars, (réparent) les infrastructures gravement endommagées (...) et (commencent) à générer des revenus », selon le locataire de la Maison-Blanche.

La maîtrise du pétrole vénézuélien (17 % des réserves mondiales) pourrait permettre à Donald Trump d'entamer, dans un deuxième temps, une attaque contre l'Iran tout en réduisant la vulnérabilité états-unienne aux perturbations énergétiques dans le Golfe en cas de guerre. La mainmise sur les ressources caribéennes permettrait également aux États-Unis de contrôler les flux et les prix du baril et de consolider la place du dollar sur les marchés de l'énergie.

À Caracas, pourtant, la réalité est contrastée. Investie, Delcy Rodriguez a martelé que Nicolás Maduro demeurerait « l'unique président du pays », exigeant sa « libération immédiate ». Caracas se sait sous pression et tente de construire un mouvement de solidarité internationale pour sortir du face-à-face avec Trump. Ce dernier joue sur la peur d'une seconde vague d'opérations militaires plus importantes pour que les dirigeants vénézuéliens acceptent ses conditions. Sans doute des bombardements par les airs et des actions ciblées de forces spéciales, plutôt qu'une invasion terrestre complexe en zone urbaine.

L'armée vénézuélienne compte 123 000 soldats actifs et 300 000 réservistes sans parler des milices boliviennes, c'est-à-dire le peuple en armes pour défendre la patrie, selon la doctrine issue de la Révolution française. Depuis la prise de pouvoir par Hugo Chavez en 1999, l'armée a toujours compté en son sein une tendance populaire, démocratique et progressiste qui soutient le processus bolivarien, ce qui la distingue de ses analogues continentaux, où l'extrême droite est largement présente et disposée à renverser les pouvoirs de gauche.

Washington entend jouer sur les contradictions internes au sein de l'armée et du Parti socialiste unifié vénézuélien (PSUV, au pouvoir). L'objectif reste de mettre en place un gouvernement de transition sous tutelle qui accepte de privatiser des pans entiers de production au profit des États-Unis puis d'organiser des élections devant aboutir à la victoire de l'opposition.

Il est pour l'heure difficile de savoir si des dissensions internes sont susceptibles d'ouvrir des failles. Donald Trump pourrait également miser sur des mouvements de rue violents susceptibles de tourner au chaos pour renverser la situation et susciter une demande d'ordre. Le temps joue contre les États-Unis. L'opération, nécessairement coûteuse, peut permettre au pouvoir de se réorganiser et de se consolider avec l'appui de la population.

Pour l'heure, la droite vénézuélienne adopte une position attentiste alors que Donald Trump a écarté l'option de porter au pouvoir l'extrémiste María Corina Machado, par ailleurs prix Nobel de la paix, estimant qu'elle n'avait « pas le soutien ni le respect au sein de son pays ». « Les leaders de l'opposition reviendront lorsque les conditions de sécurité seront réunies », explique Estefania Parra, coordinatrice internationale de Volonté populaire, parti fondé par Leopoldo Lopez, l'une des figures de proue de l'opposition, en exil en Espagne depuis 2020 ; c'est-à-dire, lorsque les États-Unis sécuriseront le terrain.

L'administration Trump, elle, s'affiche sûre de son fait et s'accommode de l'intérim en place qu'elle entend tenir par la menace. « Nous restons en étroite coordination avec les autorités par intérim et les États-Unis vont continuer à dicter leurs décisions », a déclaré la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, pendant une conférence de presse tenue ce mercredi 7 janvier.

Vers un effet domino en Amérique latine ?

Outre le Venezuela, les pays les plus puissants et peuplés, comme le Mexique, le Brésil et la Colombie, sont toujours dirigés par la gauche. Malgré la diversité des expériences nationales, le maître mot reste la définition en toute souveraineté des politiques. Interrogé sur Fox News, Donald Trump a confirmé que l'attaque contre Caracas avait valeur de mise en garde pour tous ces pays.

Il dispose pour ce faire de relais dans le Cône sud. Le président d'extrême droite argentin, Javier Milei, est aux avant-postes et confirme travailler avec les dirigeants du Salvador, du Paraguay et du Honduras à un bloc pour affronter « le cancer du socialisme sous ses différentes formes, qu'il s'agisse du socialisme du XXI^e siècle ou du wokisme ».

Après une décennie 2010 marquée par le retour du conservatisme sur le continent, dans le sillage de coups d'État judiciaires ou institutionnels, la gauche est parvenue à reprendre la main, comme c'est le cas au Brésil, mais l'opposition garde de puissants relais au sein du patronat ou parfois au sein des Congrès nationaux pour entraver les politiques progressistes. L'autre objectif : chasser la Chine de son prétendu « pré carré ».

En l'espace d'une décennie, la deuxième puissance mondiale est devenue le principal partenaire commercial de la plupart des pays du sous-continent. Contenir l'essor de Pékin, c'est la priver du pétrole vénézuélien mais aussi du lithium chilien, argentin et bolivien et de l'accès au canal de Panama.

Vers un effet domino en Amérique latine ?



23

Outre le Venezuela, les pays les plus puissants et peuplés, comme le Mexique, le Brésil et la Colombie, sont toujours dirigés par la gauche. Malgré la diversité des expériences nationales, le maître mot reste la définition en toute souveraineté des politiques. Interrogé sur Fox News, Donald Trump a confirmé que l'attaque contre Caracas avait valeur de mise en garde pour tous ces pays.

Il dispose pour ce faire de relais dans le Cône sud. Le président d'extrême droite argentin, Javier Milei, est aux avant-postes et confirme travailler avec les dirigeants du Salvador, du Paraguay et du Honduras à un bloc pour affronter « le cancer du socialisme sous ses différentes formes, qu'il s'agisse du socialisme du XXI^e siècle ou du wokisme ».

Après une décennie 2010 marquée par le retour du conservatisme sur le continent, dans le sillage de coups d'État judiciaires ou institutionnels, la gauche est parvenue à reprendre la main, comme c'est le cas au Brésil, mais l'opposition garde de puissants relais au sein du patronat ou parfois au sein des Congrès nationaux pour entraver les politiques progressistes. L'autre objectif : chasser la Chine de son prétendu « pré carré ».

En l'espace d'une décennie, la deuxième puissance mondiale est devenue le principal partenaire commercial de la plupart des pays du sous-continent. Contenir l'essor de Pékin,

c'est la priver du pétrole vénézuélien mais aussi du lithium chilien, argentin et bolivien et de l'accès au canal de Panama.

Cuba, cible suivante sur la liste de Washington ?



Le secrétaire d'État Marco Rubio fait de Cuba une affaire personnelle. Issu d'une famille originaire de la Grande Île, il est devenu au fil des années le leader de la droite anticastriste en Floride. Après la capture de Nicolás Maduro, il assure : « Si je vivais à La Havane et que je faisais partie du gouvernement, je serais au moins un peu inquiet. » Le message est clair. Asphyxiée par plus de soixante ans de blocus, intensifié depuis le retour du républicain milliardaire à la Maison-Blanche, Cuba est hautement dépendante du pétrole vénézuélien.

Ces dernières semaines, la chute des livraisons à 30 000 barils par jour a aggravé les coupures de courant et la crise économique. « Cuba semble sur le point de s'effondrer. Je ne sais pas s'ils pourront tenir le coup », répète Donald Trump comme un mantra.

Depuis 1962, le coût du blocus s'élève à 164 milliards de dollars. Pire, en vertu de la loi états-unienne, l'ensemble du

globe est empêché de commercer avec Cuba sous peine de subir des représailles. « On estime qu'en l'absence de blocus le PIB de Cuba aurait pu croître de 8 % en 2023 », calcule le ministère cubain des Affaires étrangères. Seulement, malgré le soutien de 165 pays membres de l'ONU à la levée du blocus, les États-Unis persistent à asphyxier l'économie afin de faire monter l'exaspération de la population.

« La résistance de Cuba, sa façon de défier la première puissance mondiale, heurte le sentiment de mainmise des États-Unis sur l'Amérique latine », rappelait, en octobre dernier, le directeur du centre Tricontinental, Vijay Prashad, à « l'Humanité ». Reste à savoir si la Chine, déjà dans le viseur, veut relever le défi géopolitique de financer des achats cubains.

Jusqu'où ira Donald Trump sur le Groenland ?

L'excès de confiance pousse désormais Donald Trump à se tourner également vers le front nord. Comme on met la main sur un pactole, le milliardaire martèle que son pays a « besoin » du Groenland « du point de vue de la sécurité nationale » et appelle à s'en « occuper » dans les vingt jours, arguant de l'incapacité du Danemark à gérer le territoire et ses importantes ressources minières.

La première ministre danoise, Mette Frederiksen, a rappelé que le Danemark, qui inclut les îles Féroé et le Groenland, « fait partie de l'Otan et bénéficie ainsi de la garantie de sécurité

de l'Alliance ». En janvier 2025, 85 % des Groenlandais s'étaient dit opposés à un rattachement aux États-Unis.

Pourquoi l'Europe s'enferme dans le mutisme ?

Les Européens ont achevé d'enterrer le droit international qu'ils ont contribué à bâtir après la Seconde Guerre mondiale, en approuvant l'opération illégale des États-Unis sous le fallacieux prétexte démocratique qui ne les empêche pas de s'allier aux régimes d'extrême droite lorsqu'ils servent leurs intérêts, comme c'est le cas de Javier Milei. Après l'intervention à Caracas, le président français, Emmanuel Macron, est l'un des États de l'Union qui a adopté l'attitude la plus suiviste à Washington.

Le 3 janvier, il estimait que le peuple vénézuélien ne pouvait que se « réjouir » d'être « débarrassé » de la « dictature Maduro », reniant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Largement critiqué, il a tenté de faire machine arrière en précisant que l'opération consistant à enlever un chef d'État n'était « ni soutenue ni approuvée » par la France. Seule la Hongrie, dirigée par l'extrême droite, a fait mieux en se félicitant d'une attaque « brillante » qui devait conduire les États-Unis à diriger le Venezuela à titre intérimaire.

Le premier ministre, Viktor Orbán, en profite pour placer un clou supplémentaire dans le cercueil européen en clamant que, même s'agissant du respect de la souveraineté, « il n'est pas nécessaire d'avoir une politique étrangère commune, car nous ne sommes pas d'accord ».

In fine, l'affaire achève de reléguer l'Union européenne au ban de l'histoire. Comme un aveu, la cheffe fortes vaut signal pour les États-Unis, qui interpréteront ces satisfecit comme un blanc-seing pour l'impunité. de la diplomatie des Vingt-Sept s'est plus inquiétée du sort des ressortissants européens que de celui des Vénézuéliens eux-mêmes. « L'UE a maintes fois affirmé que M. Maduro n'a aucune légitimité », a-t-elle dit avant d'appeler mollement à la « retenue » et au respect du « droit international et (de) la Charte des Nations unies » dont Donald Trump n'a que faire. L'absence de réactions

25

Quel avenir pour le droit international ?

Face au silence tacite ou contraint qui a entouré le génocide à Gaza, l'impuissance diplomatique des Européens face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le locataire de la Maison-Blanche a sans aucun doute considéré que le temps était venu d'enterrer définitivement l'ordre issu de la Seconde Guerre mondiale. La boîte de Pandore est désormais ouverte pour quiconque entendra s'affranchir de la légalité et sacrifiera la sécurité collective sur l'autel de la défense de ses propres intérêts

. Le monde se retrouvera-t-il partagé en « sphères d'influence impériales », comme le dénonce l'ancien premier ministre [Dominique de Villepin](#) ? De l'Irak à la Libye, le monde regorge d'exemples de pays livrés au chaos à la suite d'interventions étrangères. En 2025, Donald Trump ne s'embarrasse même plus du terme de « démocratie » pour justifier ses actions.

Extrait de l'Humanité

Lina Sankari

Certains articles de ce numéro 293 sont aujourd'hui dépassés. Nous les publions toutefois.